

Règlement de la Course de Kart de Fontenay-aux-Roses

Far Super Kart

DIMANCHE 25 MAI 2025

1. Article 1 - Préambule

Pour participer à la Course de Kart de Fontenay-aux-Roses, nommée la FAR SUPER KART, les participants doivent respecter l'ensemble du règlement.

La course a pour objectif de promouvoir le karting comme une activité ludique et compétitive, tout en garantissant la sécurité et l'équité entre les participants.

Pour les mineurs, la participation est placée sous la responsabilité des parents des participants. Une décharge de responsabilité devra être signée obligatoirement lors de l'inscription. Le directeur de course ou le jury de course est seule habilité à autoriser la participation d'une équipe.

2. Article 2 - Conditions de Participation

- La course est ouverte aux **équipes de 4 participants maximum**, composées d'un capitaine majeur.
- Chaque participant doit être âgé d'au moins **11 ans** et posséder une **autorisation parentale** si mineur.
- **Les équipes doivent remplir un formulaire d'inscription en ligne.**
- **Les pilotes doivent être en bonne condition physique pour participer.**
- **Le port du casque, des gants et des vêtements appropriés (manches longues, pantalons longs et chaussures fermées) est obligatoire.**

3. Article 3 - Matériel

- **Karts :**
Les **karts** sont des véhicules à 4 roues en position de rectangle, sans moteur, sur un châssis en métal, équipés de pédales, d'un frein à main, d'un volant et d'un frein. Leur déplacement résulte de l'effet de la gravité (ou attraction terrestre) et du pédalage. Les karts sont fournis par l'organisateur, et leur utilisation est soumise à une vérification préalable de leur bon état. Il est interdit de modifier ou d'ajuster les karts sans l'accord des organisateurs.
- **Casques :**
Les **casques** sont fournis par l'organisateur, (casques respectant les normes de sécurité en vigueur.)
- **Normes techniques :**
 - **Longueur maximum** : à préciser
 - **Largeur maximum** : à préciser

4. Article 4 - Déroulement de la Course

- **Briefing des participants :**
Une réunion de présentation du règlement, des règles de sécurité, de l'organisation, des horaires et de la décoration des karts sera organisée mai mai avec chaque capitaine d'équipe. Avant le début de la course, un briefing obligatoire sera effectué pour expliquer les règles de sécurité et le déroulement de l'événement.
- **Formation des équipes :**
Les équipes doivent être constituées de **4 participants maximum**. Chaque équipe doit désigner un **capitaine**, qui sera le seul point de contact avec l'organisateur.

- **Attribution des paddocks :**
L'attribution des paddocks se fera par tirage au sort, effectué en toute impartialité lors de la réunion du **mercredi 14 mai à 19h**. Ce tirage sera réalisé **par les capitaines des équipes** présentes. Chaque capitaine procédera à tirer au sort la position de son équipe dans l'ordre d'attribution. La présence d'un représentant par équipe est fortement recommandée.
- **Format de la course :**
La course se déroulera en relais, chaque membre de l'équipe pilotera le kart pendant deux tours soit 8 tours au total. Chaque membre fait son tour et passe le relais à son co-équipier.
- **Durée de la course :**
La course durera sur le temps de l'après-midi du dimanche 25 mai. L'équipe ayant parcouru les 8 tours avec le meilleur temps à la fin de la course sera déclarée gagnante. L'équipe ayant parcouru les 8 tours en un minimum de temps leur permettra de gagner des points qui seront pris en compte sur la note finale. Conf article 8.
- **Changement de pilote :**
Les changements de pilote devront se faire dans les zones dédiées (le paddock) et sous la supervision des organisateurs, en toute sécurité.
- **Attribution des paddocks :**
L'attribution des paddocks se fera par tirage au sort, effectué en toute impartialité lors de la réunion du **mercredi 14 mai à 19h**. Ce tirage sera réalisé **par les capitaines des équipes** présentes. Chaque capitaine procédera à tirer au sort la position de son équipe dans l'ordre d'attribution. La présence d'un représentant par équipe est fortement recommandée.

5. Article 5 - Sécurité des Pilotes

- **Protections obligatoires :**
 - Casque : il vous sera fourni par le prestataire
 - Gants : Les gants entièrement fermés sont obligatoires. Les gants de cyclistes et de laine sont interdits, les doigts doivent être protégés.
 - Chaussures fermées : Les pantoufles, ballerines, tongs et espadrilles sont interdites.
 - Vêtements : Vêtements couvrant l'ensemble du corps. Il est interdit de porter des vêtements « flottants » (ex : écharpe, foulard, capuches, etc).
- **Comportement sur la piste :**
Tous les participants doivent respecter strictement les consignes de sécurité données lors du briefing et suivre celles de l'équipe d'encadrement. Tout comportement dangereux, incluant des manœuvres imprudentes, des dépassements risqués ou des collisions volontaires, pourra entraîner des sanctions, y compris l'exclusion de la course.

6. Article 6 - Tracé de la Course

- **Longueur du parcours : 467 m.**
- **Caractéristiques du parcours :**
 - Pente faible,
 - Montée faible,
 - Virages et chicanes,
 - Petit tremplin.
- **Le départ et l'arrivée :**
Le départ et l'arrivée seront clairement indiqués par une arche. Après la ligne d'arrivée, une zone protégée sera prévue pour permettre aux véhicules de s'arrêter en toute sécurité.

7. Article 7 - Préparation du Kart

Une fois les écuries formées, place à la customisation. Chaque équipe, composée de 8 personnes, inscrite préalablement via le site de la ville, disposera d'une heure pour créer un bolide de super-héros, de 14h à 15h00.

À la disposition des équipes : un kit de customisation comprenant des matériaux tels que du carton, du papier couleur, de l'adhésif, de la colle, du scotch, des agrafes, des ciseaux, des cutters, et divers outils. Le thème de cette customisation sera les super-héros.

Les équipes peuvent également venir avec des éléments de décoration déjà constitués si elles le souhaitent, la créativité et l'originalité seront des critères clés de la réussite.

Le bolide devra non seulement être original mais également performant pour maximiser les chances de succès lors de la course. Les équipes sont également invitées à se déguiser en super-héros et à réaliser une mise en scène avant de se lancer, créant ainsi une ambiance ludique et festive.

Un matériel supplémentaire sera mis à la disposition des équipes pour aider à la décoration du kart sur le thème des super-héros, favorisant ainsi l'esprit d'équipe et la créativité.

8. Article 8 - Classement et Résultats

Le classement sur la ligne de départ sera déterminé en fonction des résultats de la phase de qualification.

À 15h00, chaque capitaine d'équipe effectuera un tour chronométré du parcours. Ces chronos permettront d'établir l'ordre de départ de la course, du meilleur au moins bon temps réalisé.

Le classement final de la course sera déterminé sur **3 critères** :

1. **Originalité du kart** (5 points) :

Le jury attribuera une note en fonction de l'originalité, de la créativité et de l'esthétique des karts. Chaque membre du jury attribuera une note d'originalité.

2. **Déguisement des équipes** (5 points) :

Le jury évaluera les déguisements des participants, leur cohérence avec le thème de la course et leur originalité, ainsi que le nom choisi pour chaque équipe.

3. **Performance lors de la course** (10 points) :

Le temps de course sera pris en compte. Les performances des équipes seront évaluées en fonction de la rapidité et de l'efficacité de leur relais :

- 1er : 10 pts
- 2ème : 9,5 pts
- 3ème : 9 pts
- 4ème : 8,5 pts
- 5ème : 8 pts
- ... 20ème : 0,5 pts

L'addition des notes d'originalité et de performance donnera une note finale sur 20, ce qui constituera le classement final de la course du jour.

9. Article 9 - Inscriptions

Pour valider l'inscription, il est nécessaire de :

- Disposer d'une assurance responsabilité civile (une attestation doit être fournie par votre assureur),
 - Clôture des inscriptions le 4 mai via une inscription du formulaire en ligne
-

10. Article 10 - Sanctions

- **Avertissement :**
En cas de non-respect des règles, un ou plusieurs avertissements seront donnés.
- **Exclusion temporaire :**
En cas de conduite dangereuse ou de non-respect grave des consignes de sécurité, l'équipe ou le participant pourra être exclu temporairement.
- **Exclusion définitive :**
En cas de comportement violent, intentionnellement dangereux, sous l'effet de l'alcool ou des drogues, ou de non-respect des décisions des organisateurs, l'équipe ou le participant sera exclu définitivement de la course, sans remboursement des frais d'inscription.

11. Article 11 - Annulation de la Course de Kart

L'organisateur se réserve le droit d'annuler la course de kart en cas d'intempéries ou de conditions météorologiques défavorables qui pourraient mettre en danger la sécurité des participants et du public. Dans le cas où la course serait annulée, l'organisateur s'engage à vous informer de cette décision au minimum 48 heures avant la date prévue de l'événement.

12. Article 12 - Assurance et Responsabilité

Tous les participants sont responsables de leur propre sécurité. L'organisateur souscrit à une assurance couvrant les accidents et les dommages matériels causés pendant l'événement, mais ne pourra être tenu responsable des blessures subies en dehors du cadre de l'événement. Les participants doivent signaler immédiatement tout problème de sécurité sur la piste.

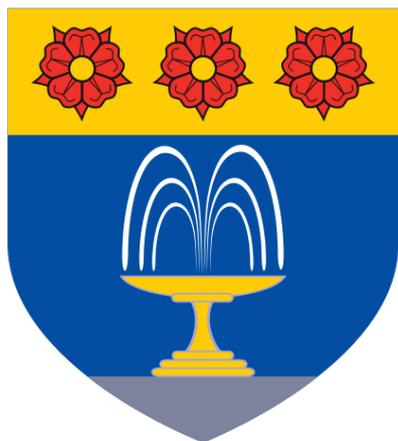
13. Article 12 - Modifications du Règlement

L'organisateur se réserve le droit de modifier le règlement en fonction des besoins ou de circonstances imprévues. Les participants seront informés de toute modification.

14. Article 13 - Signatures et Acceptation du Règlement

Chaque capitaine, par sa signature sur le formulaire d'inscription, accepte pleinement ce règlement et s'engage à respecter les règles de sécurité et de fair-play établies par l'organisateur.





Fontenay-
aux-Roses